

ASSEMBLEE GENERALE GROUPE DANONE DU 29 AVRIL 2008

RESULTATS DES VOTES

Quorum : 57,68%

	RESOLUTIONS	% POUR	% CONTRE	% ABSTENTION
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2007	98,34%	0,87%	0,79%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2007	98,31%	0,88%	0,81%
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et fixation du dividende à 1,1 € par action	99,16%	0,02%	0,82%
4	Approbation des conventions visées au rapport spécial des commissaires aux comptes ^(*)	97,66%	1,52%	0,82%
5	Renouvellement du mandat de Monsieur Bruno BONNELL en qualité d'Administrateur	96,66%	2,54%	0,80%
6	Renouvellement du mandat de Monsieur Michel DAVID-WEILL en qualité d'Administrateur conformément à l'article 15-II des statuts	76,67%	22,52%	0,81%
7	Renouvellement du mandat de Monsieur Bernard HOURS en qualité d'Administrateur	79,67%	19,52%	0,81%

^(*) Les Actionnaires concernés n'ont pas pris part au vote.

8	Renouvellement du mandat de Monsieur Jacques NAHMIAS en qualité d'Administrateur	73,81%	25,39%	0,80%
9	Renouvellement du mandat de Monsieur Naomasa TSURITANI en qualité d'Administrateur	79,15%	20,05%	0,80%
10	Renouvellement du mandat de Monsieur Jacques VINCENT en qualité d'Administrateur	79,72%	19,49%	0,79%
11	Maintien du mandat de Monsieur Christian LAUBIE en qualité d'Administrateur conformément à l'article 15-II des statuts	73,87%	25,34%	0,79%
12	Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce relatifs aux indemnités de rupture dans certains cas de cessation du mandat social de Monsieur Franck RIBOUD (*)	96,63%	2,58%	0,79%
13	Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce relatifs aux indemnités de rupture dans certains cas de cessation du mandat social de Monsieur Jacques VINCENT (*)	96,57%	2,61%	0,82%
14	Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce relatifs aux indemnités de rupture dans certains cas de cessation du mandat social de Monsieur Emmanuel FABER (*)	94,24%	4,94%	0,82%
15	Approbation des engagements visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce relatifs aux indemnités de rupture dans certains cas de cessation du mandat social de Monsieur Bernard HOURS (*)	94,26%	4,92%	0,82%
16	Autorisation à conférer au Conseil d'Administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions de la Société	96,64%	2,49%	0,87%
17	Pouvoirs pour formalités	99,14%	0,01%	0,85%

(*) Les Actionnaires concernés n'ont pas pris part au vote.